

10.09.2011 – 16:00 Uhr

Améliorer les conditions de travail et augmenter la qualité de vie

Bern (ots) -

Les délégué-e-s de Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante de 170'000 travailleurs-euses, ont défini, lors de leur congrès à Berne, leurs positions et revendications pour les prochaines quatre années. Un congé paternité fédéral, la formation continue obligatoire, des allocations familiales plus élevées, une AVS sûre et une politique énergétique et climatique ambitieuse sont parmi les principales revendications de Travail.Suisse. De plus, les délégué-e-s ont lancé un appel aux citoyennes et citoyens suisse afin qu'ils votent oui à l'initiative « 6 semaines de vacances pour tous », soumis au vote le 11 mars 2012.

Lors de leur congrès à Berne, les 200 délégué-e-s de Travail.Suisse ont adopté leur programme politique pour les années 2012 à 2015. Le but principal des positions et revendications de Travail.Suisse est d'améliorer les conditions de travail des travailleurs-euses et leur qualité de vie. Concrètement, Travail.Suisse s'engagera pour les points suivants :

Formation continue obligatoire

On ne peut maîtriser les changements rapides dans l'univers professionnel que si les travailleurs et travailleuses peuvent renouveler sans cesse leurs connaissances. Cela crée de la sécurité à la place de travail. Aujourd'hui, de très nombreux travailleurs n'ont pas ou peu d'accès à la formation continue. C'est pourquoi, Travail.Suisse exige une obligation de trois jours de formation continue par année.

Un congé paternité payé

Un congé paternité payé fédéral constitue une première étape sur la voie de l'adoption d'un véritable congé parental payé. Il permet aux hommes qui deviennent pères de favoriser le lien avec leur enfant et de s'engager pour la famille. C'est pourquoi Travail.Suisse s'engage pour un congé paternité d'au moins 20 jours pour tous les travailleurs sur la base du modèle de financement du congé maternité.

Des allocations familiales et de formation plus élevées

Les allocations familiales ne suffisent pas à compenser la charge financière élevée que représentent les enfants. Une augmentation des montants minimaux est indispensable. Travail.Suisse demande, par enfant, un montant minimal de 300 francs comme allocation pour enfant et de 350 francs comme allocation de formation.

Un automatisme de financement pour l'AVS

Entre 2020 et 2040, l'AVS va devoir s'attendre à des dépenses plus élevées étant donné que les personnes nées au cours des années à forte natalité arrivent à l'âge de la retraite. Afin de garantir le versement des futures rentes AVS, un automatisme en matière de financement est nécessaire. Travail.Suisse demande une règle fiscale qui prévoit que l'AVS reçoit des rentrées supplémentaires lorsque le fonds AVS se situe en dessous d'une valeur seuil déterminée.

Une politique climatique et énergétique ambitieuse

La future politique climatique et énergétique doit se fixer d'ambitieux objectifs de réduction de gaz à effet de serre. Une telle politique apporte d'énormes avantages à la place industrielle et au marché du travail suisse. C'est pourquoi Travail.Suisse soutient l'initiative cleantech qui demande de couvrir par les énergies renouvelables au moins la moitié de la consommation énergétique du pays jusqu'en 2030.

Plus de vacances pour tous

Les délégué-e-s de Travail.Suisse ont souligné qu'ils veulent gagner la votation sur l'initiative « 6 semaines de vacances pour tous ». Plus de vacances sont indispensables au vu de la charge de travail croissante et des rythmes de travail et de la pression des délais qui augmentent. La votation sur l'initiative « 6 semaines de vacances pour tous » aura vraisemblablement lieu le 11 mars 2012.

Contact:

Pour plus d'informations:

Martin Flügel, Président, Tél. 079/743'90'05

Therese Schmid, responsable pour la communication, Tél. 079/749'38'43

www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100703662> abgerufen werden.